

Communaux d'Ambilly

On fait la fête au nouveau quartier de Thônex ce samedi. Le projet a connu de nombreux rebondissements. Récit.

Antoine Grosjean

Deux jours de célébrations, avec des festivités organisées par Antigél. On ne lésine pas sur les moyens pour inaugurer, ces vendredi et samedi, les 600 premiers logements sortis de terre aux Communaux d'Ambilly, à Thônex. Il faut dire que ceux-ci sont attendus depuis plus de vingt ans! Même s'il s'agit de l'un des plus grands projets immobiliers du canton, c'est un record, dû à une saga riche en rebondissements.

D'ici à 2030, 2500 logements accueilleront près de 7000 habitants sur une surface d'une quarantaine d'hectares rebaptisée Belle-Terre. Aujourd'hui, les autorités thônésiennes vantent un lieu de vie accueillant et un quartier exemplaire sur les plans énergétique et environnemental. Pourtant, elles se sont longtemps opposées au projet, tenant tête au Canton qui voulait lutter à marche forcée contre la pénurie de logements.

L'idée de déclasser ces terres agricoles remonte aux années 80, mais elle avait été mise de côté. Elle est ressortie du tiroir au tournant du millénaire et suscite d'emblée le rejet des Thônésiens. «J'étais jeune conseiller municipal en 1999, et l'image directrice des Communaux d'Ambilly qui nous avait été présentée a fait hurler tout le monde, se souvient Pascal Uehlinger, aujourd'hui conseiller administratif chargé de l'Aménagement à Thônex. Il s'agissait

Belle-Terre inauguré, c'est l'épilogue d'une saga de vingt ans



STEEVE JUNKER-GONZ

D'ici à 2030, 2500 logements accueilleront près de 7000 habitants. Ici, le quartier en chantier au mois de mai 2021.

d'ériger quatre énormes barres de quinze étages!» On parle alors de construire 3300 logements pour 10'000 habitants, à une époque où Thônex en compte moins de 13'000 en tout.

Peur des pauvres

Une association de riverains voit le jour pour s'y opposer, estimant que la Commune a déjà fait sa part face à la pénurie de logements, avec quelques centaines d'appartements récemment construits. En 2001, l'initiative

communale «Halte au bétonnage - Sauvons les espaces verts à Thônex» récolte plus de 2000 signatures pour demander un moratoire de quinze ans sur le projet. L'Exécutif thônésien redoute pour sa part un afflux de voitures, le périmètre concerné étant assez décentré. Il s'inquiète par ailleurs pour l'équilibre de ses finances au vu des équipements publics (écoles, routes, etc.) nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants. On craint aussi d'attirer surtout

des résidents pauvres, représentant plus de charges sociales que de recettes fiscales.

En 2004, le Conseil d'État, optimiste, vise malgré tout une réalisation des premiers logements pour 2009. L'Association de défense des communaux d'Ambilly (ADCA) se dit prête à transiger si on revoit la jauge à un maximum de 3750 nouveaux habitants. Mais le conseiller d'État alors chargé de l'Aménagement, Laurent Moutinot, n'en démord pas. Il veut densifier da-

vantage. En 2005, lors d'un débat organisé par la «Tribune de Genève», il se fait huer.

Blocages et déblocages

Il faut attendre 2008 pour que la situation se débloque avec l'adoption d'un nouveau plan directeur de quartier. On fera finalement moins de logements et plus de commerces et de bureaux, afin d'éviter de créer une cité-dortoir. De plus, Thônex obtient un phasage en trois étapes, sur quinze ans. En 2011, un autre

obstacle est levé. Après deux ans d'après négociations, les promoteurs et la Commune française d'Ambilly, propriétaire de la moitié des terrains concernés (un héritage de l'époque napoléonienne), tombent d'accord sur la vente de ceux-ci. La même année, des garanties sont données à Thônex sur la réalisation des aménagements routiers avant l'arrivée des habitants. Mais quelques mois plus tard, la Commune fait recours contre le plan localisé de quartier, toujours inquiète quant aux aspects financiers. Le litige se règlera en 2013, avec un accord tripartite entre le Canton, Thônex et les promoteurs pour le financement des espaces publics. Toujours en 2013, la Commune fait un dernier baroud d'honneur, en gelant les fonds liés au projet pour protester contre le fait que les travaux liés aux aménagements routiers n'aient toujours pas démarré.

Pascal Uehlinger, tout en se réjouissant d'inaugurer Belle-Terre, souligne qu'il reste des points à négocier. «Nous pensons qu'il faut prévoir plus de places de parking pour les prochaines étapes, sinon les gens iront se parquer ailleurs. Et sur le plan financier, il n'est pas sûr que les recettes fiscales du nouveau quartier compenseront l'endettement que nous avons dû consentir pour réaliser les équipements publics. Nous allons tout faire pour ne pas augmenter les impôts, mais nous y serons peut-être obligés.»

L'État veut accélérer les régularisations du personnel de maison

Travail au noir Deux employeurs sur trois se seraient mis en règle. Les autorités lancent une nouvelle campagne en faveur de Chèque service.

«Il n'y a plus aucune raison de ne pas le faire.» C'est avec ce message que l'État lance une nouvelle campagne afin de lutter contre le travail au noir et assainir davantage l'économie domestique. L'outil préconisé: Chèque service, piloté par la fondation Pro, engagée dans la réinsertion professionnelle.

Aujourd'hui, près de 20'000 employeurs de femmes de ménage, nounous, aides à domicile, jardiniers, etc., déclarent leurs employés. Des chiffres qualifiés d'«encourageants mais largement insuffisants», par Thierry Apothéloz, conseiller d'État à la tête du Département de la cohésion sociale. «Il ne faut pas encore crier victoire, ni s'en satisfaire», embraie Fabienne Fischer, conseillère d'État chargée de l'Économie et de l'Emploi. Car les estimations font état de 30'000 employeurs à Genève au total. Près d'un tiers d'entre eux continueraient donc de verser des salaires au noir à leur personnel.

Les autorités lancent donc une nouvelle campagne de sensibilisation qui s'inscrit dans les efforts entamés au tournant des années 2000 en vue de garantir une protection sociale de base aux employés. Grâce surtout à la mise en place de Chèque service, le gain pour les assurances sociales se monte à 42 millions (pour l'année 2020) contre 3,1 millions vingt ans plus tôt. Deux décennies durant

lesquelles le nombre de places de travail a explosé, passant de 15'000 à 20'000 (+33%). «L'augmentation de la couverture en matière d'assurances sociales, toute la société en bénéficie», insiste le magistrat socialiste. Et les effets de Papyrus? Le programme de régularisation de travailleurs sans-papiers - près de 2500 clandestins ont reçu un permis de travail - a contribué dans une large mesure à augmenter la couverture sociale des travailleurs domestiques. Les sommes versées aux assurances sociales augmentent trois fois plus vite depuis 2017, année de lancement du projet pilote.

Effets de la pandémie

Cet appel à se mettre en conformité rappelle également que l'économie domestique a subi de plein fouet les effets de la pandémie. Pour beaucoup, le travail s'est arrêté net, les salaires n'ont plus été versés durant des mois, laissant démunis les travailleurs sans protection sociale. Mais il sert aussi à répéter que les employeurs ont des obligations. «Il suffit d'employer une femme de ménage deux heures par semaine pour être un employeur. Beaucoup ne se voient pas comme tels, mais ils le sont en réalité», fait remarquer Fabienne Fischer.

Depuis 2017, la «tolérance zéro est appliquée», martèle la conseillère d'État écologiste, rappelant que l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt) mène une campagne de contrôles. L'amende pour un employeur de personnel «au noir» peut atteindre 40'000 francs, avec des poursuites pénales à la clé.

Pour Fabienne Fischer, Chèque service est un outil «innovant» simplifiant les démarches administratives des employeurs. La dernière arrivée au sein de l'Exécutif cantonal pense alors étendre le dispositif à d'autres secteurs. Lesquels? Les travailleurs de la culture qui multiplient les mandats irréguliers ou ceux des «plateformes numériques», un secteur émergent et difficile à cadrer, indique l'élue.

Enfin, l'État mène une nouvelle campagne visant l'économie domestique car les données démographiques laissent penser que ce secteur occupera une place toujours plus importante à Genève ces prochaines années. Avec le vieillissement de la population, les besoins et le nombre de places de travail ne sont pas près de se tarir.

Mais évoquer l'économie domestique à Genève laisse plusieurs questions en suspens. Celle des chiffres notamment. En l'absence de statuts reconnus pour une large frange de travailleurs, pas de statistiques officielles. Dès lors, les autorités ont pour seul point d'appui une étude de l'Université de Genève évaluant le nombre de personnes dans l'économie domestique.

Les scandales répétés au sein de la Genève internationale contribuent également à rendre le secteur opaque. Combien d'employés exploités dans les ambassades ou dans les résidences de fonctionnaires internationaux? Si le droit suisse s'applique bien évidemment à tout résident, l'immunité diplomatique permet à ceux qui en bénéficient de se soustraire aux contrôles de l'Ocirt. Luca Di Stefano

La féminisation des espaces publics progresse hors de la Ville

Dénomination des rues Plusieurs femmes ont désormais un lieu à leur nom dans des petites et grandes communes suburbaines.

La Ville de Genève, qui a dernièrement proposé quatorze nouvelles dénominations de rues et autres places et passages (*notre édition du 14 septembre*), n'est pas la seule à vouloir accorder aux femmes une meilleure place dans l'espace public. Dans les communes suburbaines, la féminisation progresse. Doucement, certes, mais sans créer de remous, car il n'est nul besoin ici de débaptiser des rues existantes. En effet, de nouveaux emplacements s'ouvrent, au gré des aménagements et des constructions.

Depuis le début de l'année, ce sont quatre nouvelles femmes qui ont ainsi été honorées par arrêté du Conseil d'État, comme le veut la démarche officielle. Dont une, à Bellevue, pour une voie sans issue... Il s'agit de la comtesse Hélène de Pourtalès (1868-1945). Née Barbey, elle a vécu toute sa jeunesse dans la commune des bords du lac. Elle est surtout considérée comme la toute première championne olympique de l'ère moderne. C'est à Paris, lors des deuxième olympiades en 1900, qu'elle a gagné une course de voile avec son mari, Hermann, et son neveu, Bernard, en catégorie 1-2 tonneaux.

À Vernier, C'est Jeanne Hersch (1910-2000) qui a désormais son chemin, près du Bois-des-



LUCIEN FORTUNATI

Ancienne résistante décédée à la fin de l'année dernière, Noëlla Rouget aura une école secondaire à son nom, à Meyrin.

Frères. Hommage rendu à cette philosophe qui a œuvré pour le concept de liberté. Elle a notamment été professeure de philosophie à l'Université de Genève et directrice de la division suisse de l'Unesco. La tombe de Jeanne Hersch se trouve, elle, en ville de Genève, au cimetière des Rois.

Figures de la Résistance

Emma Jeremias (1900-1988) a elle aussi son chemin, dans le quartier du Pommier au Grand-Saconnex. Figure de la Résistance, elle a aidé des juifs persécutés en Hongrie, son pays d'origine. Grâce à son activité à la Croix-Rouge internationale, elle a sauvé de la déportation quelque 360 enfants et leurs familles. Emma Jeremias a vécu ses vingt-cinq dernières années au Grand-Saconnex.

Noëlla Rouget, elle, nous a quittés très récemment, en novembre dernier. Elle avait 100 ans. Née à Saumur (F) en 1919, elle a vécu la plus grande partie de sa vie à Genève. Elle aussi résistante durant la Seconde Guerre mondiale, elle fut déportée au camp de Ravensbrück en 1944. Elle échappera cependant à plusieurs reprises aux chambres à gaz avant d'être libérée en 1945.

Cette Genevoise d'adoption a témoigné de sa captivité et des horreurs du nazisme à partir des années 80 dans les écoles et les paroisses de Suisse et de France voisine.

C'est d'ailleurs une nouvelle école secondaire, regroupant Collège et École de culture générale, qui portera son nom à Meyrin, dans le quartier de la Gravière. Xavier Lafargue

